

Troubles de stress post-traumatique

Série de formation continue sur les maladies psychiatriques

**Mercredi 25 septembre 2019, Kirchgemeinde Paulus
Freiestrasse 20, 3012 Bern**

Conférencier

Walter Dahlhaus, spécialiste en psychiatrie et psychothérapie, pédagogue curatif, enseignant dans différents centres de formation, Freiburg im Breisgau.

Série de formation continue sur les maladies psychiatriques

Une formation continue sur les principales formes de maladies mentales est organisée par le VAHS tous les six mois, avec traduction simultanée en français.

Enjeux

Par "traumatisme", nous entendons l'altération de l'expérience mentale et du développement par des événements importants tels que la violence interpersonnelle, les accidents et les catastrophes naturelles. De plus, on parle de "traumatisme émotionnel" lorsqu'un enfant est exposé à la négligence mentale et à un manque important de soutien dans son enfance.

Le docteur Luise Reddemann le dit ainsi : "Une expérience mentale traumatisante signifie que la situation est accablante et que vous vous sentez extrêmement impuissant. "Vous éprouvez aussi des sentiments de panique, de peur de la mort et de dégoût."

En raison de l'impossibilité de traiter la souffrance vécue, un syndrome de stress post-traumatique (SSPT) se développe : Il entraîne une multitude de symptômes qui pèsent de façon décisive sur le développement de la personnalité et l'entravent.

Objectifs

Dans le cadre de la formation continue, il s'agira d'attirer l'attention sur les causes et les conditions du traumatisme. En particulier, c'est la situation des personnes en situation de handicap qui va être abordée. Il devient de plus en plus évident que l'on peut mieux comprendre, dans ce contexte, un certain nombre des comportements à défi des personnes concernées. Nous développerons les notions permettant de créer des conditions de vie qui soutiennent les personnes affectées ainsi que les aspects d'une approche thérapeutique.

La thématique va être élargie par l'approche anthroposophique de la thématique.

Vignettes venant des participants

La formation continue offre l'occasion de travailler dans des groupes d'intervision. Il ne s'agit pas de faire des "analyses de cas", mais de traiter des situations de la vie quotidienne.

Veuillez transmettre vos situations de travail quotidiennes spécifiques en quelques phrases sous forme anonyme par e-mail avant le 31 août 2019. Courrier électronique : matthias.spalinger@vahs.ch

Participants

La formation s'adresse aux collaborateurs des institutions pour personnes ayant des fragilités psychiques et/ou un handicap mental.

Lieu de formation

Kirchgemeinde Paulus, Freiestrasse 20, 3012 Bern

12 minutes à pied de « Welle », gare de Berne

Transports publique 7 minutes, bus 12 de Schanzenstrasse à « Welle » gare de Berne jusqu'à Unitobler.

Coûts, y compris café et goûter

Membres individuels vahs, 140.- frs

Collaboratrices et collaborateurs d'institutions affiliées au vahs, 140.- frs

Non-membres, 160.- frs

Déjeuner

Vous avez la possibilité de vous inscrire pour un déjeuner sur le lieu de la formation. Le menu, boissons et café compris, coûte 30.- frs : lien vers le restaurant <http://alibaba-bern.ch>

Programme

09.00 - 09.30	Café de bienvenue
09.30 - 09.45	Accueil/questions d'organisation
09.45 - 10.30	Contribution Walter Dahlhaus
10.30 - 10.45	Questions, échanges
10.45 - 11.15	Pause
11.15 - 12.00	Présentation Walter Dahlhaus
12.00 - 12.15	Questions, échanges
12.15 - 13.30	Pause repas de midi
13.30 - 14.45	Groupes d'intervision
14.45 - 15.00	Pause
15.00 - 15.45	Présentation Walter Dahlhaus
15.45 - 16.15	Plénière (questions, échanges). Conclusion

Inscription

L'inscription se fait via le site web de vahs : <https://www.vahs.ch/345.html>

Le nombre de participants est limité, les inscriptions sont acceptées dans l'ordre de l'arrivée. Après réception de l'inscription, vous recevrez une confirmation par e-mail. Si le nombre minimum de participants n'est pas atteint, le cours sera annulé et les personnes inscrites en seront informées.

Une annulation après inscription sera acceptée sans frais jusqu'à 2 semaines avant la formation. En cas d'annulation ultérieure, la totalité des frais d'inscription est due sauf si un remplaçant est trouvé.